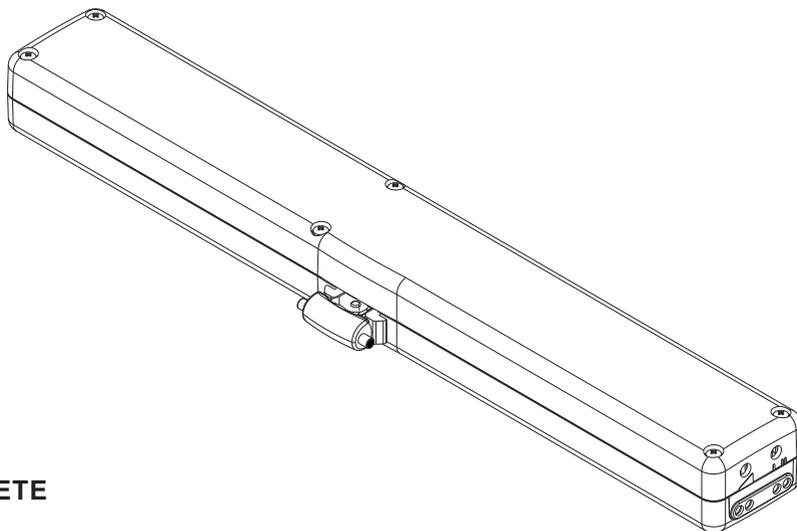


**FR**

**INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION ET L'EMPLOI**

**ACTIONNEUR A CHAINE POUR  
AUTOMATISATION FENETRES**

**C20**



**BREVETE**



**CODE 0P5187**

**VER.0.0**

**REV.02.18**

**AVANT D'INSTALLER ET UTILISER L'ACTIONNEUR IL EST OBLIGATOIRE  
POUR L'INSTALLATEUR ET L'UTILISATEUR DE LIRE ET COMPRENDRE  
DANS TOUTES SES PARTIES CE MANUEL.**

**CE MANUEL EST UNE PARTIE INTEGRANTE DE L'ACTIONNEUR ET DOIT  
OBLIGATOIREMENT ETRE GARDE  
POUR TOUTE REFERENCE FUTURE JUSQU'A SA DEMOLITION.**



<b>1- CE DÉCLARATION D'INCORPORATION DE QUASI-MACHINES</b>	pag. 04
<b>2- GENERALITE</b>	
2.1- Avertissements généraux	pag. 05
2.2- Installateur et utilisateur	pag. 05
2.3- Assistance technique	pag. 05
2.4- Droits réservés	pag. 06
2.5- Description du personnel	pag. 06
<b>3- DESCRIPTION TECHNIQUE</b>	
3.1- Plaque données et marquage "CE"	pag. 07
3.2- Noms des composants et dimensions	pag. 08
3.3- Données techniques	pag. 10
3.4- Formules pour le calcul de la force de poussée ou de traction	pag. 11
3.5- Destination pour l'emploi	pag. 11
3.6- Limites dans l'emploi	pag. 12
3.7- Emballage	pag. 12
<b>4- SECURITE</b>	
4.1- Avertissements généraux	pag. 14
4.2- Dispositifs de protection	pag. 14
4.2.1- Protections contre le danger électrique	pag. 14
4.3- Plaquettes relatives à la sécurité	pag. 15
4.4- Risques résiduels	pag. 15
<b>5- INSTALLATION</b>	
5.1- Avertissements généraux	pag. 16
5.2- Fenêtres saillissantes	pag. 20
5.3- Fenêtres "vasistas"	pag. 21
5.4- Fenêtres de coupole	pag. 22
5.5- Connexion électrique	pag. 24
5.6- Dispositifs de commande	pag. 24
5.7- Correct montage de l'actionneur sur le bâti	pag. 25
5.8- Manoeuvres d'urgence	pag. 26
<b>6- EMPLOI ET FONCTIONNEMENT</b>	
6.1- Emploi de l'actionneur	pag. 27
<b>7- MAINTENANCE</b>	
7.1- Avertissements généraux	pag. 28
<b>8- DEMOLITION</b>	
8.1- Avertissements généraux	pag. 28
<b>9- PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES SUR DEMANDE</b>	
9.1- Avertissements généraux	pag. 29
9.2- Brides pour montage vertical	pag. 29
9.3- Connexion rapide avec bouton de décrochage intégré "arp"	pag. 30
9.3.1- Fenêtres de coupole	pag. 30
9.3.2- Manoeuvres d'urgence	pag. 31
<b>FIGURES</b>	
	pag. 32

ORIGINAL



Le soussigné, au nome du et pour  
le compte du fabricant suivant

**Topp S.r.l.**  
**Via Galvani, 59**  
**36066 Sandrigo (VI)**  
**Italia**

déclare que la personne autorisée à compiler les notices est

Nom et prénom: **Bettiati Roberto - Topp S.r.l.**  
Adresse: **via Galvani, 59 36066 Sandrigo (VI)**

Déclare par la présente qu'en ce qui concerne la quasi-machine appelée:

### **ACTIONNEUR A CHAINE POUR AUTOMATISATION FENETRES**

Type: **C20;C60**  
Modèles: **C20/230V-C20/24V;C60/230V-C60/24V**

les exigences essentielles qui suivent

Directive Machines 2006/42/CE (inclus toutes les modifications applicables)

ont été appliquées et satisfaites: Annexe I: 1.5.1; 1.5.2; 1.5.10; 1.5.11

la documentation technique pertinente a été élaborée en conformité avec la partie B de l'enceinte VII de la Directive Machines mentionnée ci-dessous.

Cette quasi-machine est conforme aux dispositions des autres directives suivantes (inclus toutes les modifications applicables):

**Directive EMC) 2014/30/UE**  
**Directive RoHS II 2011/65/UE**

Les normes harmonisées suivantes ont été:

**EN 60335-2-103:2015 (Articles applicables)**

**EN 55014-1:2006 + A1:2009 + A2:2011**

**EN 55014-2:2015**

**EN 61000-6-2:2005.**

**EN 61000-6-3:2007 + A1:2011 + AC:2012.**

**EN 50581:2012**

et les documents techniques suivants:

**EN 62233:2008**

Le soussigné s'engage également, en réponse à une demande dûment motivée par les autorités nationales de surveillance du marché, de transmettre aux autorités mêmes, en format papier ou électronique, la documentation technique pertinente sur la quasi-machine.

La quasi-machine identifiée ci-dessus ne doit pas être mis en service avant que la machine finale dans laquelle elle doit être

incorporée ait été déclarée conforme aux dispositions de la Directive Machines mentionnée ci-dessus.

Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Date: Sandrigo 01/02/2018

Signature: Matteo Cavalcante

Directeur .....

## 2.1-AVERTISSEMENTS GENERAUX



AVANT D'INSTALLER ET UTILISER L'ACTIONNEUR IL EST OBLIGATOIRE POUR L'INSTALLATEUR ET L'UTILISATEUR DE LIRE ET COMPRENDRE DANS TOUTES SES PARTIES CE MANUEL.



CE MANUEL EST PARTIE INTEGRANTE DE L'ACTIONNEUR ET DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE GARDÉ POUR TOUTE REFERENCE FUTURE.



LE PRODUCTEUR DECLINE TOUTE RESPONSABILITE POUR EVENTUELS DOMMAGES A PERSONNES, ANIMAUX ET CHOSES, CAUSES PAR LA NON OBSERVANCE DES NORMES DECRITES DANS CE MANUEL.



POUR UN BON FONCTIONNEMENT DE L'AUTOMATISME, IL EST CONSEILLÉ D'EFFECTUER UN ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CELUI-CI, SELON LES ÉLÉMENTS STIPULÉS AU PAR. 7.1 DU PRÉSENT MANUEL.



LA GARANTIE N'EST VALABLE QUE SI LE PRODUIT EST INSTALLÉ ET UTILISÉ CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI FOURNIES ET CONFORMÉMENT AUX NORMES DECRITES DANS CE MANUEL D'INSTRUCTIONS, DE MÊME QUE SI LE PRODUIT EST UTILISÉ AVEC COMPOSANTS, ACCESSOIRES, PIÈCES DÉTACHÉES, CENTRALES DE COMMANDE ET/OU ALIMENTATION ORIGINALES.

## 2.2-INSTALLATEUR ET UTILISATEUR



L'INSTALLATION DE L'ACTIONNEUR PEUT ÊTRE REALISEE EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIÉ AYANT LES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



L'INSTALLATEUR SERA LE SEUL RESPONSABLE EN CAS D'ERREUR D'INSTALLATION ET DE NON-RESPECT DES CONSIGNES FIGURANT DANS LE PRÉSENT MANUEL. L'INSTALLATEUR DEVRA SE JUSTIFIER EXCLUSIVEMENT DEVANT L'UTILISATEUR ET/OU DES TIERS EN CAS DE DOMMAGES ET DE BLESSURES DÉRIVANT D'UNE ERREUR D'INSTALLATION.



L'EMPLOI DE L'ACTIONNEUR PEUT ETRE REALISÉ EXCLUSIVEMENT PAR UN UTILISATEUR AGISSANT EN CONFORMITÉ AVEC LES INSTRUCTIONS INDIQUEES DANS CE MANUEL ET/OU DANS LE MANUEL DU DISPOSITIF DE COMMANDE DE L'ACTIONNEUR (EX.: UNITÉ DE COMMANDE).

## 2.3-ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir de l'aide, contactez l'installateur ou le revendeur.

## 2.4- DROITS RESERVES

Les droits réservés concernant ce manuel de “Instructions pour l'installation et l'emploi” restent en pouvoir du Producteur.

Toute information (texte, dessins, schémas, etc..) ci-indiquée est réservée.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite et diffusée (complètement ou partiellement) par tout moyen de reproduction (photocopies, microfilm ou autres) sans l'autorisation écrite de la part du Producteur.

## 2.5- DESCRIPTION DU PERSONNEL



**IL EST INTERDIT AUX UTILISATEURS D'EFFECTUER DES OPÉRATIONS RÉSERVÉES AUX TECHNICIENS DE MAINTENANCE OU AUX TECHNICIENS SPÉCIALISÉS. LE CONSTRUCTEUR NE RÉPOND PAS DES DOMMAGES DÉRIVANT DU NON-RESPECT DE CETTE INTERDICTION.**

### **Technicien spécialisé (électricien):**

le technicien spécialisé doit être à même d'installer l'opérateur, de le mettre en service et de le faire fonctionner en “maintenance”; il est autorisé à effectuer toutes les interventions de nature électrique et mécanique de réglage et de maintenance. Il est à même de travailler sur des armoires électriques et des boîtes de dérivation sous tension.

### **Utilisateur:**

personnel capable de commander l'opérateur, dans des conditions normales, en utilisant les commandes prévues. Il doit également être à même de travailler avec l'opérateur en “maintenance” pour effectuer des opérations simples de maintenance ordinaire (nettoyage), de mise en marche ou de remise en service de l'opérateur suite à un éventuel arrêt forcé.

### 3.1- PLAQUE DE DONNEES ET MARQUAGE “CE”

Le marquage CE certifie la conformité de la machine aux conditions essentielles de sécurité et de santé prévues par les Directives Européennes de produit.

Il se compose d'une plaquette adhésive en polyester, sérigraphiée en noir, avec les suivantes dimensions: L=24 mm - H=60 mm.

Elle est appliquée à l'extérieur sur l'actionneur. Dans la plaquette on indique de façon lisible et non effaçable les suivantes données:

- le logo et l'adresse du producteur
- le type et le modèle
- la tension et l'intensité de alimentation électrique (V-A)
- la puissance électrique absorbée P (W)
- la force de poussée et traction F (N)
- le type de service  $S_2$  (min)
- la vitesse de translation à vide (mm/s)
- le degré de protection (IP)
- le marquage CE
- symbole Directive “RAEE” 2002/96/CE
- le symbole de double isolement (seulement pour le mod.C20/230V)
- le numéro de série

3.2- NOMS DES COMPOSANTS ET DIMENSIONS

Fig. 2a Dimensions en mm

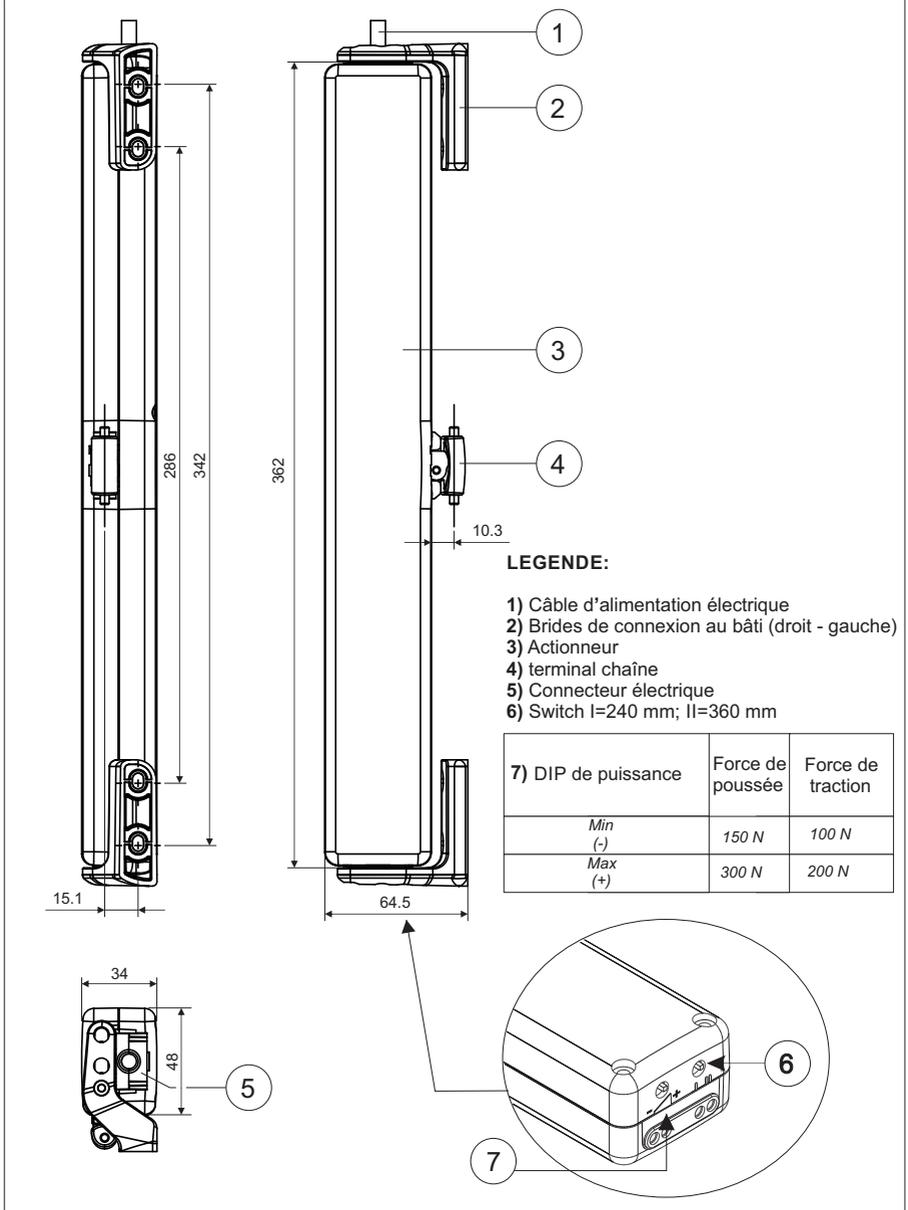
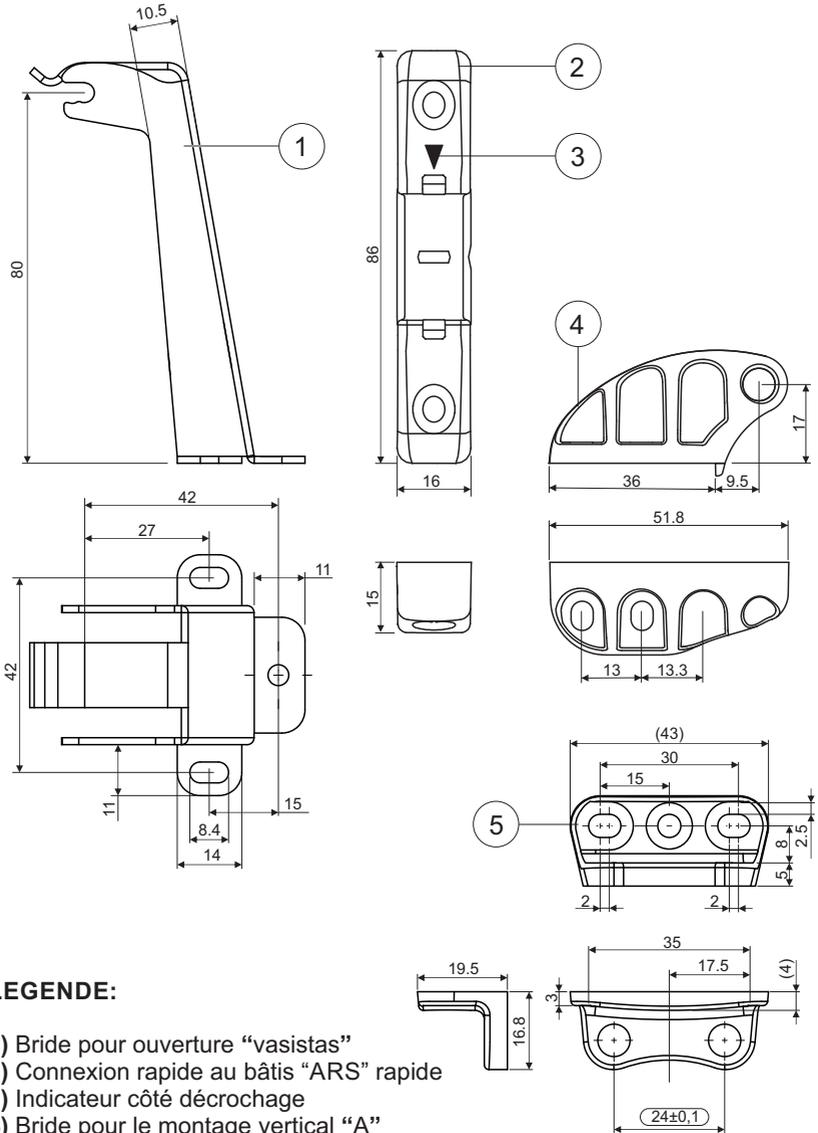


Fig. 2b Dimensions en mm

**LEGENDE:**

- 1) Bride pour ouverture "vasistas"
- 2) Connexion rapide au bâtis "ARS" rapide
- 3) Indicateur côté décrochage
- 4) Bride pour le montage vertical "A"
- 5) Bride pour le montage vertical "B"

### 3.3- DONNEES TECHNIQUES

Dans la **Tab. 1** on indique quelques données techniques qui caractérisent l'actionneur.

<b>Tab. 1</b>	<b>C20/230V</b>	<b>C20/24V</b>	
Tension d'alimentation	230 V - 50 Hz	24 V ===	
Absorption	0,12 A	0,43 A	
Puissance absorbée au charge	25 W	9 W	
Force de poussée	300 N		
Force de traction	200 N		
Vitesse de translation à vide	8 mm/s	7,5 mm/s	
Durée de la course à vide (360 mm)	46 s	48 s	
Longueur course d'exercice (mm) <sup>(1)</sup>		240	360
Hauteur minimum du bâti (mm) <sup>(2)</sup>	Saillissant	250	360
	Vasistas	500	900
	Coupole	300	400
Fin de course: Electronique en ouverture. Par absorption ampérométrique en fermeture			
Protection contre décharges électriques	Classe II	Classe III	
Type de service S <sub>2</sub> <sup>(3)</sup>	4 min		
Température de fonctionnement	- 5 °C + 50 °C		
Degré de protection dispositifs électriques	IP 30		
Réglage de la connexion au bâti	NON		
Connexion électrique en parallèle de plusieurs actionneurs sur la même fenêtre	NON		
Connexion électrique en parallèle de plusieurs actionneurs sur fenêtres différentes	Si (voir schéma électrique)		
Poids actionneur complet de brides	0,97 kg		
Poids lourd	1,15 kg		
<sup>(1)</sup> Tolérance sur la précision de l'intervention du fin de course en sortie: +/-2 cm			
<sup>(2)</sup> Distance de l'actionneur à la charnière d'ouverture du bâtis			
<sup>(3)</sup> Service de durée limitée selon EN 60034			

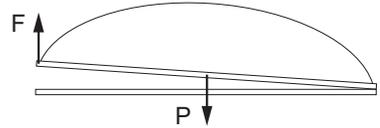
### 3.4- FORMULE POUR LE CALCUL DE LA FORCE DE POUSSEE OU DE TRACTION

**Fig. 3**

**Coupoles ou lucarnes horizontales**

**F**= Force nécessaire pour l'ouverture ou la fermeture

**P**= Poids de la lucarne ou coupole (Seulement partie mobile)



$$F = 0,54 \times P$$

**Fig. 4**

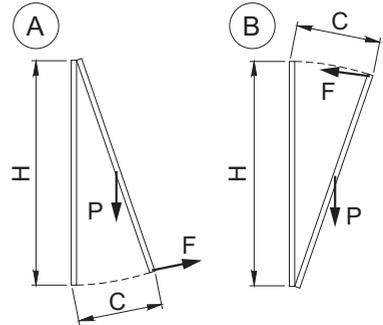
**Fenêtres saillissantes (A) ou à vasistas (B)**

**F**= Force nécessaire pour l'ouverture ou la fermeture

**P**= Poids de la fenêtre (Seulement partie mobile)

**C**= Course d'ouverture de la fenêtre

**H**= Hauteur de la fenêtre (Seulement partie mobile)



$$F = (0,54 \times P) \times \left( \frac{C}{H} \right)$$

### 3.5- DESTINATION POUR L'EMPLOI



L'ACTIONNEUR A ETE PROJETE ET REALISE EXCLUSIVEMENT POUR REALISER, PAR UN DISPOSITIF DE COMMANDE, L'OUVERTURE ET LA FERMETURE DE FENETRES SAILLISSANTES, "VASISTAS", A BASCULE ET DE LUCARNES.

### 3.6- LIMITES D'EMPLOI

L'actionneur a été projeté et réalisé exclusivement pour la destination d'emploi indiquée au **par. 3.5**, donc il est absolument interdit tout autre type d'emploi dans le but de garantir en tout moment la sécurité de l'installateur et de l'utilisateur et l'efficacité de l'actionneur même.

Vérifier soigneusement que les conditions du milieu (température, humidité, vent, neige, présence d'éventuels éléments chimiques, etc.) et de montage (désalignement entre les fixations et l'attache au bâti, frictions causées par les charnières ou les joints, présence de compas de sécurité auto-équilibrants, etc.) afin qu'elles ne dépassent pas les performances de l'actionneur indiquées sur la table « données techniques ». Dans ce cas, il faut chercher un produit alternatif et plus approprié à votre installation.



**IL EST ABSOLUMENT INTERDIT L'EMPLOI DE L'ACTIONNEUR POUR DES USAGES NON APPROPRIES, DIFFERENTS DE CEUX PREVUS PAR LE PRODUCTEUR (V. PAR. 3.5).**



**IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'INSTALLER L'ACTIONNEUR SUR LA PARTIE EXTERNE DU BÂTI SOUMIS AUX AGENTS ATMOSPHERIQUES (PLUIE, NEIGE, ETC...).**



**IL EST ABSOLUMENT INTERDIT LA MISE EN SERVICE DE L'ACTIONNEUR DANS DES ENVIRONNEMENTS AVEC ATMOSPHERE POTENTIELLEMENT EXPLOSIVE.**



**IL EST OBLIGATOIRE DE MAINTENIR LE BOITIER ET L'ACTIONNEUR HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.**

### 3.7- BOITIER

Chaque boîtier du produit (boîtier en carton) contient (**Fig. 5**):

- N.1 Actionneur complet de câble de alimentation électrique (avec connecteur électrique)
- N.2 Brides de connexion au bâti (droit - gauche) (**Réf. A**);
- N.1 Bride pour ouverture "vasistas" (**Réf. B**);
- N.1 Gabarit de perforation (**Réf. C**);
- N.1 Boîtier petites pièces pour fenêtre en aluminium (N.2 vis pour fixation latérale aux brides de connexion au bâtis, N. 7 vis AF ø 4,8 x 16 mm et N. 2 vis AF ø 4,2 x 19 mm pour la fixation des brides au bâtis et pour la fixation de la connexion ars) (**Réf. D**);
- N. 1 Connexion ars (**Réf. D-1**);
- N.1 Instructions pour l'installation et l'emploi (**Réf. E**);
- N.1 Plaquette de security (**Fig. 6**);



**IL FAUT S'ASSURER QUE LES COMPOSANTS SURMENTIONNES SOIENT PRESENTS À L'INTERIEUR DU BOITIER ET QUE L'ACTIONNEUR N'A PAS SUBI DES DOMMAGES PENDANT LE TRANSPORT.**

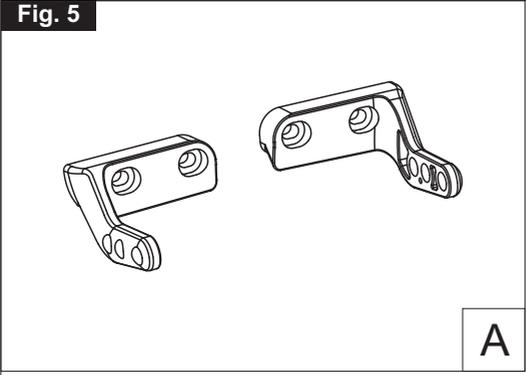


**SI ON TROUVE DES ANOMALIES, IL EST INTERDIT D'INSTALLER L'ACTIONNEUR, ET IL EST OBLIGATOIRE DE DEMANDER L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU VENDEUR OU BIEN DU PRODUCTEUR.**

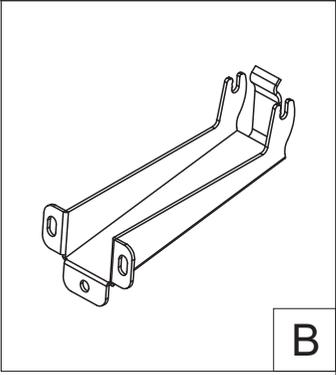


**LES MATERIAUX QUI CONSTITUENT LE BOITIER (PAPIER, PLASTIQUE, ETC...) DOIVENT ETRE EVACUES EN CONFORMITE AUX DISPOSITIONS DE LA LOI EN VIGUEUR.**

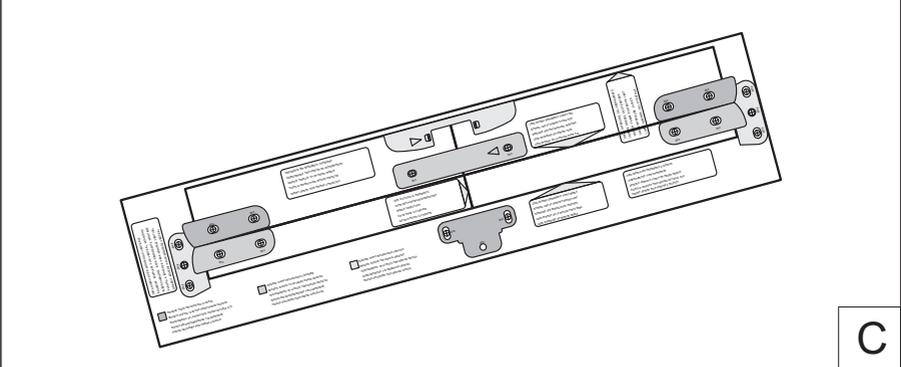
Fig. 5



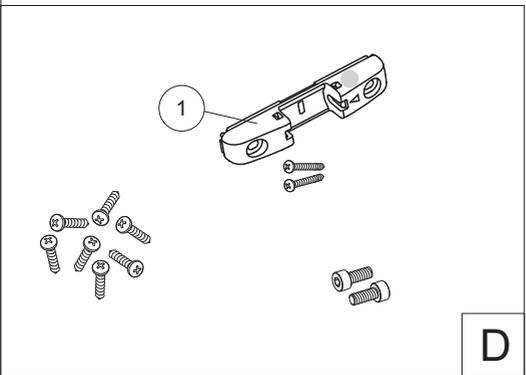
A



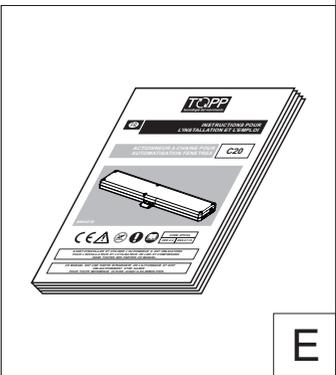
B



C



D



E

## 4.1- AVERTISSEMENTS GENERAUX



LE PERSONNEL DOIT ÊTRE INFORMÉ DES RISQUES D'ACCIDENT, DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ DESTINÉS AU PERSONNEL, DES NORMES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS PRÉVUES PAR LES DIRECTIVES INTERNATIONALES ET PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS OÙ L'OPÉRATEUR EST UTILISÉ. LE COMPORTEMENT DU PERSONNEL DOIT, DANS TOUS LES CAS, RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES NORMES SUR LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS EN VIGUEUR DANS LE PAYS OÙ L'OPÉRATEUR EST UTILISÉ.



DURANT LA MANUTENTION ET L'INSTALLATION DES COMPOSANTS, LE PERSONNEL DOIT PORTER L'EPIADAPTE AFIN D'EFFECTUER LES OPERATIONS REQUISES DE MANIERE SECURISEE.



NE PAS RETIRER NI DÉTÉRIORER LES PLAQUETTES APOSÉES PAR LE CONSTRUCTEUR SUR L'OPÉRATEUR.



SI LA FENÊTRE EST ACCESSIBLE OU INSTALLER À MOINS DE 2,5 M DU SOLE ET S'IL EXISTE LE RISQUE QUE L'OPÉRATEUR PUISSE ÊTRE COMMANDÉ PAR DES UTILISATEURS INEXPERTS OU AU MOYEN D'UNE TÉLÉCOMMANDE, IL FAUT ÉQUIPER LE SYSTÈME D'UN ARRÊT D'URGENCE QUI INTERVIENNE AUTOMATIQUÉMENT POUR ÉVITER LE RISQUE D'ÉCRASEMENT OU D'ENTRAÎNEMENT DE PARTIES DU CORPS PRISES ENTRE LA PARTIE MOBILE ET LA PARTIE FIXE DE LA FENÊTRE.



LES OPÉRATIONS DE MODIFICATION OU DE REMPLACEMENT NON AUTORISÉES D'UNE OU DE PLUSIEURS PARTIES OU COMPOSANTS DE L'OPÉRATEUR ET L'EMPLOI D'ACCESSOIRES ET DE MATÉRIAUX DE CONSOMMATION AUTRES QUE LES ACCESSOIRES ET MATÉRIAUX D'ORIGINE PEUVENT CONSTITUER UN RISQUE D'ACCIDENT ET DÉGAGE LE CONSTRUCTEUR DE TOUTE RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE.



LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE QUI PRÉVOIENT LE DÉMONTAGE, MÊME PARTIELLE DE L'OPÉRATEUR NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QU'APRÈS AVOIR MIS L'OPÉRATEUR HORS TENSION.



CET APPAREIL N'EST PAS CONÇU POUR ÊTRE UTILISÉ PAR DES PERSONNES (Y COMPRIS LES ENFANTS) AUX CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES ET MENTALES RÉDUITES OU INEXPÉRIMENTÉES, SAUF SI ELLES SONT SUPERVISÉES ET INSTRUITES SUR L'UTILISATION DE L'APPAREIL PAR UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LEUR SÉCURITÉ. ES ENFANTS DOIVENT ÊTRE SURVEILLÉS AFIN DE S'ASSURER QU'ILS NE JOUENT PAS AVEC L'APPAREIL.

## 4.2- DISPOSITIFS DE PROTECTION

### 4.2.1- PROTECTION CONTRE LE DANGER ELECTRIQUE

L'actionneur est protégé contre le danger électrique de contacts directs et indirects.

Les mesures de protection contre les contacts directs ont le but de protéger les personnes contre les dangers dérivant du contact avec parties actives, normalement en tension, tandis que celles contre les contacts indirects ont le but de protéger les personnes contre les dangers dérivant du contact avec parties conductrices normalement isolées, mais qui pourraient entrer en tension à cause de pannes (perte

d'isolement).

Les mesures de protection adoptées sont les suivantes:

- 1) Isolement des parties actives avec un corps en matériaux plastique;
- 2) Couverture avec degré de protection approprié;
- 3) **Seulement pour le boîtier à chaîne C20/230V avec protection contre décharges électriques:** Protection de type passif qui consiste dans l'emploi de composants de double isolement s'appellant aussi composants de classe ii ou d'isolement équivalent.

### 4.3- PLAQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ



**IL EST INTERDIT D'ENLEVER, DE DÉPLACER, DE DÉTÉRIORER OU, DE MANIÈRE GÉNÉRALE, DE RENDRE PEU VISIBLES LES PLAQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE L'OPÉRATEUR. LE NON-RESPECT DE CETTE INTERDICTION PEUT CAUSER DE GRAVES DOMMAGES AUX PERSONNES ET AUX CHOSSES. LE CONSTRUCTEUR S'ESTIME ENTIÈREMENT DÉGAGÉ DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DE CETTE RECOMMANDATION.**

La **Fig. 6** représente la plaquette relative à la sécurité: elle doit être appliquée directement sur la partie externe de l'opérateur ou à proximité de ce dernier et, dans tous les cas, dans une position visible par l'installateur et/ou par l'opérateur.

### 4.4- RISQUES RESIDUELS

On informe l'installateur et l'utilisateur que après l'installation de l'actionneur sur le bâti, l'actionnement du même peut accidentellement engendre le suivant risque résiduel:

**Risque résiduel:** Danger d'écrasement ou entraînement des parties du corps introduites entre la partie mobile et la partie fixe du bâti.

**Fréquence d'exposition:** Accidentelle et quand l'installateur ou l'utilisateur décide de réaliser une action volontaire incorrecte.

**Dimension du dommage:** Lésions légères (normalement réversibles).

**Mesures adoptées:** Obligation, avant du démarrage, de s'assurer que en proximité du bâti il n'y a pas de personnes, animaux ou choses dont la vie peut accidentellement être compromise. Obligation, pendant l'actionnement de l'actionneur, de se trouver dans le poste de commande sûr qui garantit le contrôle visuel du mouvement du bâti (**voir par 6.1**).

**Fig. 6**



MÁQUINA CON ARRANQUE AUTOMÁTICO  
MASCHINE MIT AUTOMATISCHEN ANLAUF  
MACHINE À DÉMARRAGE AUTOMATIQUE



ANTES DE INSTALAR Y UTILIZAR EL ACCIONADOR ES OBLIGATORIO QUE EL INSTALADOR Y EL USUARIO LEAN Y COMPRENDAN EN TODAS SUS PARTES ESTE MANUAL  
VOR DER INSTALLATION UND DEM GEBRAUCH DES STELLANTRIEBS MÜSSEN DER INSTALLATEUR UND DER BENUTZER DIESES HANDBUCH IN ALLEN SEINEN TEILEN DURCHLESEN UND VERSTEHEN.  
AVANT D'INSTALLER ET D'UTILISER L'OPÉRATEUR, L'INSTALLATEUR ET L'UTILISATEUR SONT TENUS DE LIRE ET DE COMPRENDRE LA TOTALITÉ DE CE GUIDE.



PELIGRO: CUIDADO CON LAS MANOS  
GEFAHR - AUF HÄNDE ACHTEN  
DANGER: ATTENTION AUX MAINS.



ATENCIÓN: MÁQUINA CON ARRANQUE AUTOMÁTICO MEDIANTE MANDO A DISTANCIA  
ACHTUNG MASCHINE MIT AUTOMATISCHEM ANLAUF ÜBER FERNBEDIENUNG  
ATTENTION: MACHINE À DÉMARRAGE AUTOMATIQUE AVEC COMMANDE À DISTANCE.

ES

DE

FR

## 5.1-AVERTISSEMENTS GENERAUX



L'INSTALLATION DE L'ACTIONNEUR PEUT ETRE REALISEE EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIÉ AYANT LES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



LES PRESTATIONS DE L'ACTIONNEUR DOIVENT ÊTRE SUFFISANTES POUR LE CORRECT MOUVEMENT DU BATI; IL EST OBLIGATOIRE DE VERIFIER LA FORCE DE POUSSEE OU TRACTION SELON LE TYPE ET POIDS DU BÂTI (PAR. 3.4). IL EST INTERDIT DE DEPASSER LES LIMITES INDIQUEES DANS LA TAB. 1 RELATIVE AUX DONNEES TECHNIQUES (PAR. 3.3).



L'INSTALLATION DE L'ACTIONNEUR DOIT ETRE REALISEE EXCLUSIVEMENT AVEC LA FENETRE OU LA LUCARNE EN POSITION DE FERMETURE.



AVANT DE REALISER L'INSTALLATION DE L'ACTIONNEUR SUR FENETRES AVEC OUVERTURE A VASISTAS, VERIFIER QUE SUR LES DEUX COTES DE LA FENETRE ON A MONTE DEUX FIN DE COURSE À COMPAS OU BIEN UN SYSTEME DE SECURITE ALTERNATIF POUR EVITER LA CHUTE ACCIDENTELLE DE LA FENETRE.



POUR LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE L'ACTIONNEUR, LE BATIS DOIT AVOIR UN HAUTEUR MINIMUM EGAL AUX VALEURS INDIQUEES DANS LA TABLE FIG. 7a POUR LE MONTAGE SAILISSANT, DANS LA TABLE FIG. 7b POUR LE MONTAGE VASISTAS ET DANS LA TABLE FIG. 7c POUR LE MONTAGE A COUPOLE.



LA SELECTION DE LA COURSE DOIT ETRE EFFECTUE AVEC L'ACTIONNEUR ETEINT EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIE.



VERIFIER QUE LES POSITIONS DES MARQUES PLACES SUR LA CONNEXION RAPIDE CORRESPONDENT AUX MARQUES PLACEES SUR L'ACTIONNEUR: MARQUE ROUGE AVEC LETTRE "A" POUR LE MONTAGE SAILISSANT, MARQUE VERTE AVEC LETTRE "B" POUR LE MONTAGE VERTICAL.



VERIFIER QUE LA DISTANCE "D" ENTRE LA COUCHE DE L'ACTIONNEUR ET LE TERMINAL CHAINE (FIG. 7a/7b/7c) SOIT PLUS GRAND DE 5 mm.



SI LA PORTE ET LE CHASSIS SONT COPLANAIRES PROCEDER AVEC LE MONTAGE INDIQUÉ EN FIG. 7.



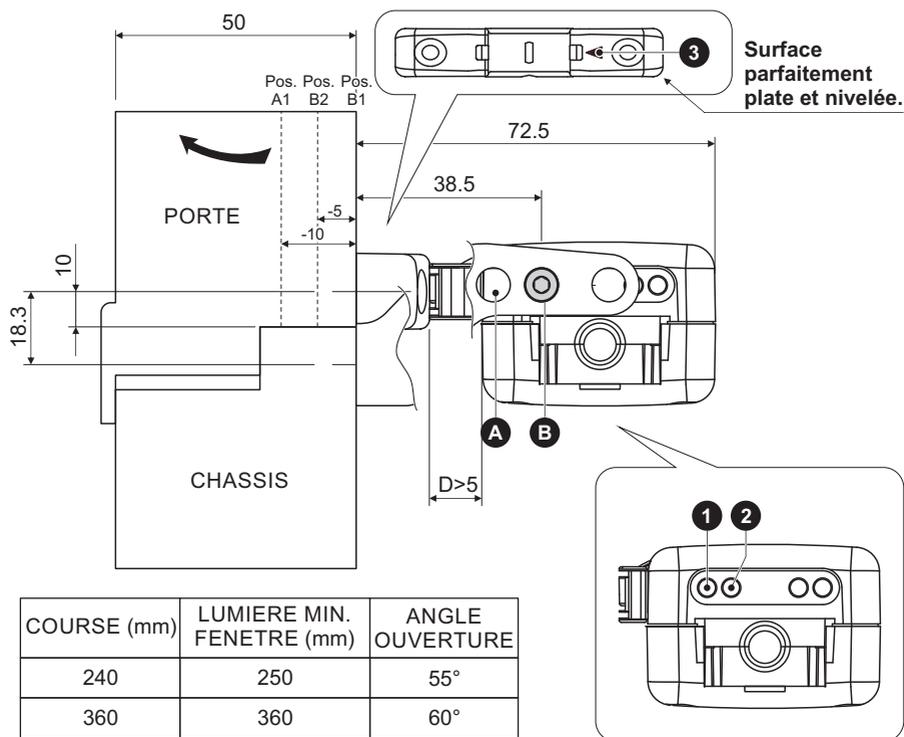
LA SURFACE DE FIXATION DE LA CONNEXION RAPIDE AU BATÍ ARS DOIT ÊTRE PARFAITEMENT PLATE ET/OU NIVELÉE.



VÉRIFIER LE CARACTÈRE APPROPRIÉ DE LA MENUISERIE ET L'ADÉQUATION DES MATÉRIAUX DE LA FENÊTRE ET/OU DU CHÂSSIS SUR LEQUEL SERA FIXÉ L'ACTIONNEUR ET DOIVENT GARANTIR UN BON MAINTIEN DE L'ENSEMBLE ACTIONNEUR-FENETRE LORS DU DEPLACEMENT.

Fig. 7a Dimensions en mm

OUVERTURE SAILISSANTE		
POSIT.	AXE DE ROTATION	POSITION DEPUIS LE BATIS
<b>B</b>	<b>1</b>	COPLANAIRES
<b>B</b>	<b>2</b>	-5 mm
<b>A</b>	<b>1</b>	-10 mm



L'INDICATEUR COTE DECOCHAGE (REF. 3) DANS CE MONTAGE DOIT ETRE A DROITE.

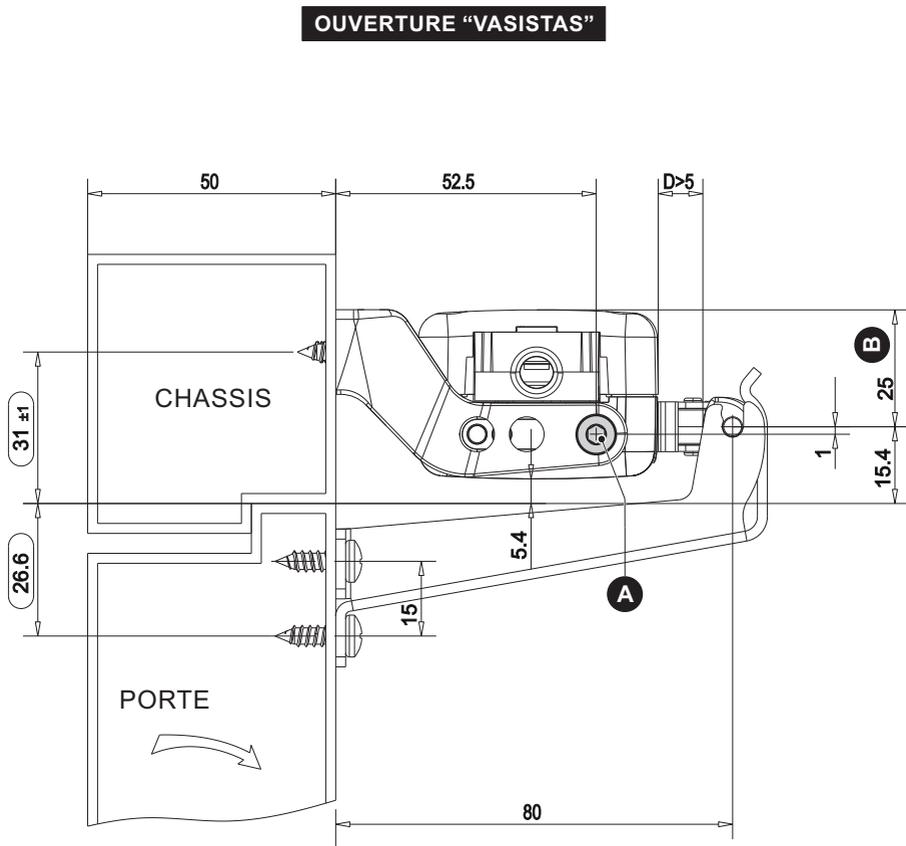


UTILISER UNIQUEMENT UNE VIS DANS LA POSITION "A" OU "B".



SI LE BATIS EST COPLANAIRES, ELOIGNER L'ACTIONNEUR DEPUIS LE BATIS EN UTILISANT LES APPLICATIONS DE LA TABLE SURINDIQUEE.

Fig. 7b Dimensions en mm

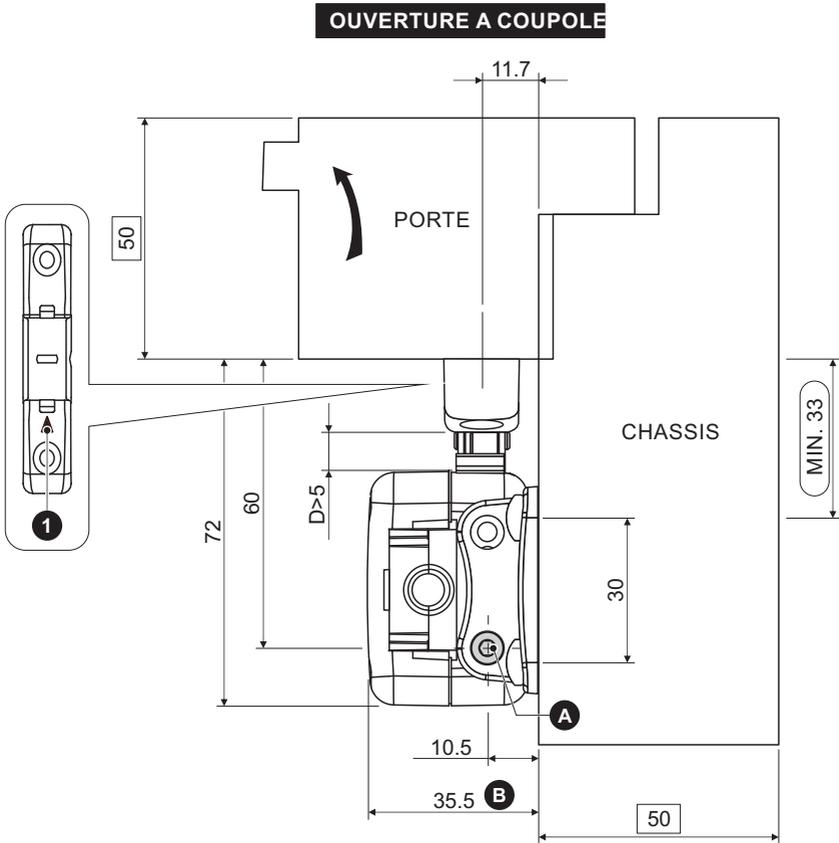


COURSE (mm)	LUMIERE MIN. FENETRE (mm)	ANGLE OUVERTURE	ENCOMBREMENT "B" MOTEUR (mm)
240	500	26°	33.6
360	900	22°	31.6



UTILISER UNIQUEMENT UNE VIS DANS LA POSITION "A".

Fig. 7c Dimensions en mm



COURSE (mm)	LUMIERE MIN. FENETRE (mm)	ANGLE OUVERTURE	ENCOMBREMENT "B" MOTEUR (mm)
240	300	48°	40
360	400	55°	43



**L'INDICATEUR COTE DECROCHAGE (REF. 1) DANS CE MONTAGE DOIT ETRE A GAUCHE.**



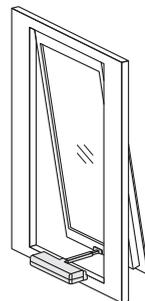
**UTILISER UNIQUEMENT UNE VIS DANS LA POSITION "A".**

## 5.2- FENETRES SAILISSANTES

(Fig. 8 et Fig. 19 ÷ 27)

- 1) Ouvrir le boîtier (**par. 3.7**) et extraire les composants;
- 2) **Fig. 19-** Tracer avec un crayon la ligne moyenne "X" du bâti;
- 3) **Fig. 20-** appliquer le gabarit (**Réf. 1**) au bâti en le centrant sur la ligne moyenne "X" tracée en précédente.

Fig. 8



**ATTENTION: POUR BÂTIS NON COPLANAIRES IL EST NECESSAIRE DE COUPER LA PARTIE DE GABARIT INTERESSEE ET L'APPLIQUER AU BÂTI AYANT SOIN DE LA MAINTENIR DANS LA MEME POSITION DE RÉFÉRENCE.**

- 4) **Fig. 21-** Avec une perceuse appropriée, réaliser dans le bâti les trous du diamètre correspondant, indiqués sur le gabarit;
- 5) **Fig. 22 ÷ 24-** Fixer avec les vis appropriées les brides de connexion au bâtis (Droit - Gauche) et la connexion rapide;
- 6) **Fig. 25/26-** Après avoir connecté le connecteur électrique à l'actionneur, effectuer les connexions électriques en conformité avec le **par. 5.5** et en référence au schéma électrique; Commander la sortie de la chaîne pour au moins 5 cm de course, donc débrancher le connecteur;
- 7) **Fig. 26-** Accrocher le terminal chaîne à la connexion rapide;
- 8) **Fig. 27-** Fixer l'actionneur aux brides de connexion au bâtis avec les vis appropriées;



**VERIFIER DANS LA FIG. 7a LA CORRECTE POSITION DE FIXATION DE L'ACTIONNEUR.**



**S'ASSURER QUE LE MARQUE ROUGE PLACE SUR LA CONNEXION RAPIDE, SOIT EN CORRESPONDANCE AVEC LE MEME MARQUE PLACE SUR L'ACTIONNEUR.**



**VERIFIER QUE LES BRIDES DE CONNEXION AU BATIS APRES LA FIXATION ADHERENT À L'ACTIONNEUR DE FACON À GARANTIR UNE CORRECTE APPLICATION.**

- 9) **Fig. 27-** Sélectionner la course désirée (I= 240 mm - II= 360 mm) par le switch (**Rif. 1**) placé sur un côté de l'actionneur. L'actionneur est fourni avec course calibrée à 240 mm;



**POUR CHANGER LA COURSE PRÉÉTABLIE IL FAUT UTILISER UN TOURNEVIS (FIG. 27) AVEC POINTE INDIQUÉE. S'ASSURER D'INSERER LA POINTE JUSQU'À LA BASE DU MICRO-SWITCH QUI DOIT ÊTRE DÉPLACÉ COMPLÈTEMENT. UNE POSITION INTÉRMEDIAIRE, PAS CORRECTE, DU MICRO-SWITCH CAUSE LE BLOC DE L'ACTIONNEUR.**

10) Fig. 25- Introduire le connecteur.



**LA SÉLECTION DE LA COURSE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE AVEC L'ACTIONNEUR ÉTEINT EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPÉTENT ET QUALIFIÉ.**

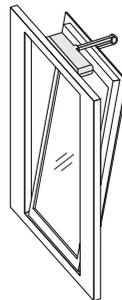


**POUR UN CORRECT RÉGLAGE DE LA FERMETURE DU BÂTI VOIR LES INDICATIONS DU PAR. 5.7.**

### 5.3- FENETRES VASISTAS (Fig. 9 et Fig. 28÷ 41)

- 1) Ouvrir le boîtier (par. 3.7) et extraire les composants;
- 2) Fig. 28- Tracer avec un crayon la ligne moyenne "Y" du bâti;
- 3) Fig. 29- appliquer le gabarit (Réf. 1) au bâti en le centrant sur la ligne moyenne "Y" tracée en précédente;

Fig. 9



**ATTENTION: POUR BÂTIS NON COPLANAIRES IL EST NECESSAIRE DE COUPER LA PARTIE DE GABARIT INTERESSEE ET L'APPLIQUER AU BÂTI AYANT SOIN DE LA MAINTENIR DANS LA MEME POSITION DE RÉFÉRENCE.**

- 4) Fig. 30- Avec une perceuse appropriée, réaliser dans le bâti les trous du diamètre correspondant, indiqués sur le gabarit;
- 5) Fig. 31 ÷ 33- Fixer avec les vis appropriées les brides de connexion au bâtis (Droit - Gauche) et la bride pour ouverture "vasistas";
- 6) Fig. 34/35- Après avoir connecté le connecteur électrique à l'actionneur, effectuer les connexions électriques en conformité avec le par. 5.5 et en référence au schéma électrique; Commander la sortie de la chaîne pour au moins 5 cm de course, donc débrancher le connecteur;
- 7) Fig. 36- Accrocher le terminal chaîne à la bride ouverture vasistas;
- 8) Fig. 37- Fixer l'actionneur aux brides de connexion au bâtis avec les vis appropriées;



**VERIFIER DANS LA FIG. 7b LA CORRECTE POSITION DE FIXATION DE L'ACTIONNEUR.**



**VERIFIER QUE LES BRIDES DE CONNEXION AU BÂTIS APRES LA FIXATION ADHERENT À L'ACTIONNEUR DE FAÇON À GARANTIR UNE CORRECTE APPLICATION.**

- 9) Fig. 37- Sélectionner la course désirée (I= 240 mm - II= 360 mm) par le switch (Réf. 1) placé sur un côté de l'actionneur. L'actionneur est fourni avec course calibrée à 240 mm;



**POUR CHANGER LA COURSE PRÉÉTABLÉE IL FAUT UTILISER UN TOURNEVIS (FIG. 37) AVEC POINTE INDICUÉE. S'ASSURER D'INSÉRER LA POINTE JUSQU'À LA BASE DU MICRO-SWITCH QUI DOIT ÊTRE DÉPLACÉ COMPLÈTEMENT. UNE POSITION INTÉRMÉDIAIRE, PAS CORRECTE, DU MICRO-SWITCH CAUSE LE BLOC DE L'ACTIONNEUR.**

10) Fig. 34- Introduire le connecteur électrique.



LA SELECTION DE LA COURSE DOIT ETRE EFFECTUEE AVEC L'ACTIONNEUR ETEINT EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIE.

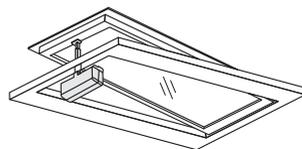


POUR UN CORRECT RÉGLAGE DE LA FERMETURE DU BÂTI VOIR LES INDICATIONS DU PAR. 5.7.

#### 5.4- FENÊTRES DE COUPOLE (Fig. 10 et Fig. 38÷49)

- 1) Ouvrir le boîtier (par. 3.7) et extraire les composants;
- 2) Fig. 38- Tracer avec un crayon la ligne moyenne "Z" du bâti;
- 3) Fig. 39- appliquer le gabarit (Réf. 1) au bâti en le centrant sur la ligne moyenne "Z" tracée en précédente;

Fig. 10



ATTENTION: POUR BÂTIS NON COPLANAIRES IL EST NECESSAIRE DE COUPER LA PARTIE DE GABARIT INTERESSEE ET L'APPLIQUER AU BÂTI AYANT SOIN DE LA MAINTENIR DANS LA MEME POSITION DE RÉFÉRENCE.

- 4) Fig. 40- Avec une perceuse appropriée, réaliser dans le bâti les trous du diamètre correspondant, indiqués sur le gabarit;
- 5) Fig. 41 ÷ 46- Fixer par les vis appropriées les brides pour le montage vertical (Réf. A ou Réf. B), la connexion rapide et éventuellement la plaque couvre-trous (Fig. 44 -Réf. 1);
- 6) Fig. 47/48- Après avoir connecté le connecteur électrique à l'actionneur, effectuer les connexions électriques en conformité avec le par. 5.5 et en référence au schéma électrique; Commander la sortie de la chaîne pour au moins 5 cm de course, donc débrancher le connecteur;
- 7) Fig. 48- Accrocher le terminal chaîne à la connexion rapide;
- 8) Fig. 49- Fixer l'actionneur aux brides de connexion pour montage vertical (Réf. A ou Réf. B) avec les vis appropriées;



VERIFIER DANS LA FIG. 7c LA CORRECTE POSITION DE FIXATION DE L'ACTIONNEUR.



S'ASSURER QUE LE MARQUE VERT PLACE SUR LA CONNEXION RAPIDE, SOIT EN CORRESPONDANCE AVEC LE MEME MARQUE PLACE SUR L'ACTIONNEUR.



VERIFIER QUE LES BRIDES DE CONNEXION AU BÂTIS APRES LA FIXATION ADHERENT À L'ACTIONNEUR DE FACON À GARANTIR UNE CORRECTE APPLICATION.

- 9) **Fig. 49-** Sélectionner la course désirée (I= 240 mm - II= 360 mm) par le switch (**Rif. 1**) placé sur un côté de l'actionneur. L'actionneur est fourni avec course calibrée à 240 mm;



**POUR CHANGER LA COURSE PRÉÉTABLIÉE IL FAUT UTILISER UN TOURNEVIS (FIG. 27) AVEC POINTE INDIQUÉE. S'ASSURER D'INSÉRER LA POINTE JUSQU'À LA BASE DU MICRO-SWITCH QUI DOIT ÊTRE DÉPLACÉ COMPLÈTEMENT. UNE POSITION INTÉRMÉDIAIRE, PAS CORRECTE, DU MICRO-SWITCH CAUSE LE BLOC DE L'ACTIONNEUR.**

- 10) **Fig. 47-** Introduire le connecteur électrique



**LA SÉLECTION DE LA COURSE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE AVEC L'ACTIONNEUR ÉTEINT EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPÉTENT ET QUALIFIÉ.**



**POUR UN CORRECT RÉGLAGE DE LA FERMETURE DU BÂTI VOIR LES INDICATIONS DU PAR. 5.7.**

### 5.5- CONNEXION ELECTRIQUE (Schéma électrique)



LA CONNEXION ELECTRIQUE DE LA VERSION C20/24V DOIT ETRE EFFECTUEE AVEC UN ALIMENTATEUR A TRES BASSE TENSION DE SECURITE ET PROTEGE CONTRE LE COURT CIRCUIT.



L'INSTALLATION DE L'ACTIONNEUR PEUT ETRE REALISEE EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIÉ AYANT LES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION QUI ISSUE AU CLIENT LA DECLARATION DE CONFORMITÉ DE LA CONNEXION ET/OU DE L'INSTALLATION REALISEE.



AVANT DE REALISER LA CONNEXION ELECTRIQUE DE L'ACTIONNEUR, VERIFIER LA CORRECTE INSTALLATION SUR LE BÂTI.



LA LIGNE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE À LAQUELLE EST CONNECTÉ L'ACTIONNEUR DOIT ETRE CONFORME AUX CONDITIONS PREVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION, SATISFAIRE LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES INDIQUEES DANS LA TAB. 1 ET DANS LA PLAQUE DE DONNEES ET MARQUAGE "CE" (PAR. 3.1).



LA SECTION DES CABLES DE LA LIGNE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE DOIT ETRE BIEN DIMENSIONNEE SELON LA PUISSANCE ELECTRIQUE ABSORBEE (VOIR PLAQUE DE DONNEES ET MARQUAGE "CE").



TOUT TYPE DE MATERIAU ELECTRIQUE (FICHE, CABLE, BORNES, ETC...) EMPLOYE POUR LA CONNEXION DOIT ETRE APPROPRIE POUR L'EMPLOI, MARQUE "CE" ET CONFORME AUX CONDITIONS PREVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



POUR ASSURER UNE EFFICACE SEPARATION DU RESEAU ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION, IL EST OBLIGATOIRE D'INSTALLER EN AMONT DE L'APPAREIL UN INTERRUPTEUR TEMPORAINE (BOUON) BIPOLAIRE DE TYPE APPROUVÉ. EN AMONT DE LA LIGNE DE COMMANDE IL EST OBLIGATOIRE D'INSTALLER UN INTERRUPTEUR GENERAL D'ALIMENTATION UNIPOLAIRE AVEC OUVERTURE DES CONTACTS D'AU MOINS 3 mm.



AVANT DE PROCÉDER AU BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE DE L'ACTIONNEUR, IL FAUT VÉRIFIER QUE LE CÂBLE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE N'EST PAS ENDOMMAGÉ. AU CAS OÙ IL LE SERAIT, CE DERNIER DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE CONSTRUCTEUR, PAR LE SERVICE APRÈS-VENTE OU PAR DES OPÉRATEURS PRÉPOSÉS À CETTE TÂCHE.

### 5.6- DISPOSITIFS DE COMMANDE



LES DISPOSITIFS DE COMMANDE UTILISES POUR ACTIONNER L'ACTIONNEUR DOIVENT GARANTIR LES CONDITION DE SÉCURITÉ PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'EMPLOI.

Selon les différentes typologies d'installation les actionneurs peuvent être actionnés par les suivants dispositifs de commande:

**1) BOUTON MANUEL:**

Bouton bipolaire avec position OFF centrale, avec commande "à homme présent";

**2) FACULTATIF: UNITE' DE COMMANDE ET ALIMENTATION:**

Centrales de microprocesseur (ex.:mod.TF,etc.) qui commandent le single actionneur ou en contemporaine plusieurs actionneurs par un ou plusieurs boutons manuels, un télécommande de rayon infrarouges ou bien une radiocommande à 433 Mhz.

À ces centrales on peut connecter les capteurs de pluie (**RDC 12 V**), le capteur de vent (**RW**) et le capteur de luminosité.



**POUR GARANTIR UN CORRECT FONCTIONNEMENT DE L'ACTIONNEUR LES UNITES DE COMMANDE ET ALIMENTATION EVENTUELLEMENT UTILISEES DOIVENT FOURNIR TENSION À L'ACTIONNEUR POUR MAX. 120 s.**



**IL EST OBLIGATOIRE QUE L'UTILISATEUR, AVANT D'ACTIONNER L'ACTIONNEUR S'ASSURE QU'EN PROXIMITE' DU BÂTI IL N'Y A PAS LA PRÉSENCE DE PERSONNES, ANIMAUX ET CHOSES DONT LA SANTÉ ACCIDENTELLEMENT PUISSE ÊTRE COMPROMISE (VOIR PAR. 4.4).**

**5.7- CORRECT MONTAGE DE L'ACTIONNEUR SUR LE BÂTI**

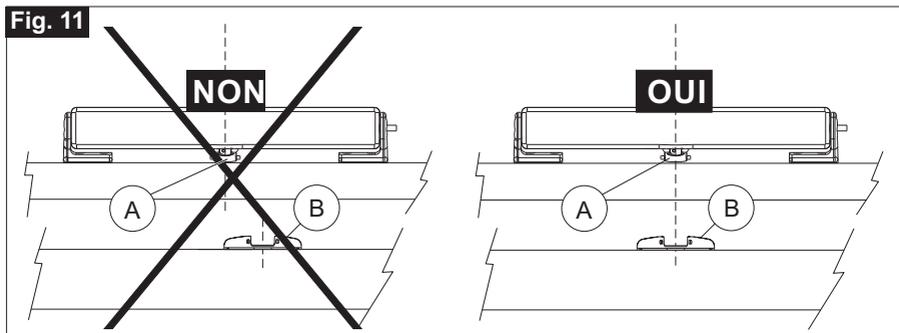
**LE CORRECT REGLAGE DE LA FERMETURE DU BÂTI GARANTIT LA DUREE ET L'ÉTANCHEITÉ DES GARNITURES ET LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ACTIONNEUR.**

- 1) Vérifier qu'avec le bâtis ouvert la course sélectionnée soit de quelque centimètre inférieure à la course marquée par les arrêts mécaniques du bâtis;



**VERIFIER QUE LE TERMINAL CHAÎNE SOIT EN AXE AVEC LA CONNEXION RAPIDE. EN CAS CONTRAIRE, AFFAIBLIR LES VIS DE FIXATION ET POSITIONNER CORRECTEMENT; LA FAUTE DE COAXIALITÉ PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES À L'ACTIONNEUR ET AU BÂTI (FIG. 11).**

- 2) Vérifier que les deux brides de support de l'actionneur soient alignées entre elles et les quatre vis de fixation fixées d'une façon fixe.



### 5.8- MANOEUVRES D'EMERGENCE

Dans le cas où il soit nécessaire de fermer le bâti manuellement, par faute de énergie électrique ou blocage du mécanisme, il faut suivre ces instructions:



**AVANT DE REALISER TOUT TYPE D'INTERVENTION SUR L'ACTIONNEUR ET SUR LE BÂTI IL EST OBLIGATOIRE DE SECTIONNER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DE L'ACTIONNEUR ET PORTER EN POSITION "0" LES EVENTUELS INTERRUPTEURS DES DISPOSITIFS DE COMMANDE.**



**IL EST OBLIGATOIRE DE VERROUILLER L'INTERRUPTEUR GENERAL DU DISPOSITIF DE SECTIONNEMENT INSTALLÉ DANS LA LIGNE DE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE, POUR EVITER LE DEMARRAGE NON ATTENDU; SI L'INTERRUPTEUR GENERAL N'EST PAS VERROUILLABLE, IL EST OBLIGATOIRE D'EXPOSER UN PLACARD AVEC INTERDICTION D'ACTIONNEMENT.**

- **Ouverture saillante:** Fig. 12- Introduire un tournevis de coupe dans la fissure latérale (Réf. 1) de la connexion rapide et appuyer sur la lame qui retient le terminal chaîne et extraire l'actionneur.
- **Ouverture à vasistas:** Fig. 13- introduire un tournevis de coupe entre la bride pour ouverture vasistas et le terminal chaîne, donc appuyer pour que le terminal chaîne se décroche de la bride surmentionnée.



**SI ON N'ARRIVE PAS A REALISER LES MANEUVRES SURMENTIONNEES, ENLEVER DEPUIS LES BRIDES DE CONNEXION AU BÂTIS L'ACTIONNEUR EN DEVISSANT LES VIS APPROPRIEES.**

Fig. 12

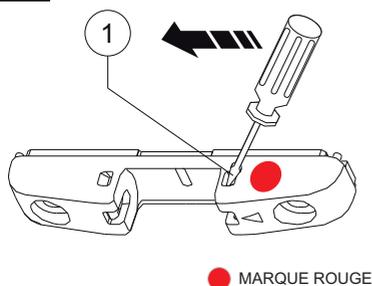
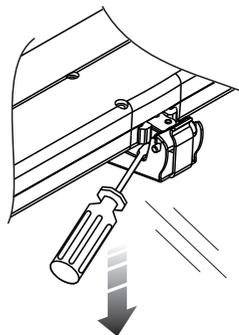


Fig. 13





SI UN MOTEUR NE FONCTIONNE PAS, IL POURRAIT BLOQUER AUSSI DES AUTRES MOTEURS CONNECTÉS EN PARALLÈLE. POUR CONSENTIR LA FERMETURE DES FENÊTRES MOTORISÉES ET LOCALISER LE MOTEUR DÉFECTUEUX IL FAUT EFFECTUER DES OPERATIONS CONSÉCUTIVES DE FERMETURE (ARRONDI 5-10 OPÉRATIONS TOUTES LES 2 SECONDES) JUSQU'À LA COMMANDE DE FERMETURE S'ACTIVE.

### 6.1- EMPLOI DE L'ACTIONNEUR



L'EMPLOI DE L'ACTIONNEUR PEUT ÊTRE RÉALISÉ EXCLUSIVEMENT PAR UN UTILISATEUR AGISSANT EN CONFORMITÉ AVEC LES INSTRUCTIONS DE CE MANUEL ET/OU DU MANUEL DU DISPOSITIF DE COMMANDE DE L'ACTIONNEUR (EX.: CENTRALE VENT ET PLUIE).



AVANT D'UTILISER L'ACTIONNEUR IL EST OBLIGATOIRE QUE L'UTILISATEUR LISE ET COMPRENDE DANS TOUTES SES PARTIES CE MANUEL ET L'ÉVENTUEL MANUEL RELATIF AU TYPE DE DISPOSITIF DE COMMANDE INSTALLÉ.



IL EST OBLIGATOIRE QUE L'UTILISATEUR, AVANT D'ACTIONNER L'ACTIONNEUR S'ASSURER QU'EN PROXIMITÉ DU BÂTI IL N'Y A PAS LA PRÉSENCE DE PERSONNES, ANIMAUX ET CHOSES DONT LA VIE ACCIDENTELLEMENT PUISSE ÊTRE COMPROMISE (VOIR PAR. 4.4).



IL EST OBLIGATOIRE QUE L'UTILISATEUR PENDANT L'ACTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE COMMANDE DE L'ACTIONNEUR SE TROUVE DANS UN POSTE DE COMMANDE SUR GARANTISSANT LE CONTRÔLE VISUEL DU MOUVEMENT DU BÂTI.



NE PAS DÉPLACER UNE FENÊTRE À COUPOLE EN PRÉSENCE DE CHARGES DE NEIGE QUI DÉPASSERAIENT CE QUI EST DÉCLARÉ COMME ÉTANT ACCEPTABLE PAR LE CONSTRUCTEUR DE LA MENUISERIE.



IL EST OBLIGATOIRE DE VÉRIFIER CONSTAMMENT DANS LE TEMPS L'EFFICACITÉ FONCTIONNELLE ET LES PRESTATIONS NOMINALES DE L'ACTIONNEUR, DU BÂTI OÙ IL EST INSTALLÉ ET DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE, RÉALISANT SI NÉCESSAIRE LES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN DE ROUTINE OU EXTRAORDINAIRE GARANTISSANT LES CONDITIONS D'EXERCICE DANS LE RESPECT DES NORMES DE SÉCURITÉ.



TOUTES LES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN SURMENTIONNÉES PEUVENT ÊTRE RÉALISÉES EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPÉTENT ET QUALIFIÉ AYANT LES CAPACITÉS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PRÉVUES PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.



POUR UN BON FONCTIONNEMENT DE L'AUTOMATISME, IL EST CONSEILLÉ D'EFFECTUER UN ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CELUI-CI, SELON LES ÉLÉMENTS STIPULÉS AU PAR. 7.1 DU PRÉSENT MANUEL.



TOPP AVERTIT L'UTILISATEUR QUE, CONFORMÉMENT À L'ART. 8 DU DÉCRET MINISTÉRIEL N. 38 DU 22.1.2008, LE PROPRIÉTAIRE DE L'INSTALLATION DOIT PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR EN PRÉSERVER LES CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ PRÉVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR, EN TENANT COMPTE DES CONSIGNES D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN IMPOSÉES PAR LE FABRICANT DU PRODUIT INSTALLÉ ET L'INSTALLATEUR.

L'emploi de l'actionneur permet de commander en automatique l'ouverture et la fermeture du bâti selon le type de dispositif de commande installé (voir par. 5.6).

**7.1-AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX**

**SI L'OPÉRATEUR PRÉSENTE DES ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT, CONTACTER LE CONSTRUCTEUR.**



**TOUTE INTERVENTION SUR L'OPÉRATEUR (EX. : CÂBLE D'ALIMENTATION, ETC.) OU SES COMPOSANTS DOIT ÊTRE EFFECTUÉE EXCLUSIVEMENT PAR DES TECHNICIENS AGRÉÉS PAR LE CONSTRUCTEUR. TOPP DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'INTERVENTIONS EFFECTUÉES PAR DES PERSONNES NON AUTORISÉES.**



**LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE QUI PRÉVOIENT LE DÉMONTAGE, MÊME PARTIELLE DE L'OPÉRATEUR NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QU'APRÈS AVOIR MIS L'OPÉRATEUR HORS TENSION.**

L'opérateur a été projeté avec des composants qui ne requièrent aucune opération de maintenance périodique ni extraordinaire importante.

L'entretien conseillé doit prévoir dans tous les cas les interventions périodiques (Tous les 6 mois) suivantes: la propreté des éléments constituant le groupe opérateur, le remplacement des composants présentant des signes de dommages superficiels tels que des blessures, des fissures, des décolorations, etc., le serrage des systèmes de fixation (chapes et vis), l'éventuelle déformation de la fenêtre et l'étanchéité des joints ; contrôler enfin l'état des câblages et des connexions.

Cet entretien pourra être assuré par TOPP dans le cadre d'un contrat spécifique avec l'utilisateur, ou par l'installateur ou tout autre technicien compétent, qualifié et répondant aux normes imposées par la loi.

**8- DEMOLITION****C20****8.1-AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX**

**LA DEMOLITION DE L'ACTIONNEUR DOIT SE FAIRE DANS LE RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.**



**PROCÉDER A LA SEPARATION DES PARTIES QUI CONSTITUENT L'ACTIONNEUR SELON LA DIFFÉRENTE TYPOLOGIE DE MATERIAU (PLASTIQUE, ALUMINIUM, ETC...).**

## 9.1-AVERTISSEMENTS GENERAUX



IL EST INTERDIT L'EMPLOI DE PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES "NON ORIGINAUX" POUVANT COMPROMETTRE LA SÉCURITÉ ET L'EFFICACITÉ DE L'ACTIONNEUR.



LES PIECES DE RECHANGE ET LES ACCESSOIRES ORIGINAUX DOIVENT ETRE DEMANDES EXCLUSIVEMENT AU VENDEUR OU BIEN AU PRODUCTEUR COMMUNIQUEANT LE TYPE, LE MODELE, LE NUMERO DE SERIE ET L'ANNEE DE CONSTRUCTION DEL'ACTIONNEUR.



EN CAS DE REMPLACEMENT DU CABLE D'ALIMENTATION ON DOIT UTILISER LE TYPE HOS-VVF 3x0.75.



LE REMPLACEMENT DOIT ETRE REALISÉ EXCLUSIVEMENT PAR PERSONNEL TECHNIQUE COMPETENT ET QUALIFIE AYANT LES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES PREVUES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION.

## 9.2 - BRIDES POUR MONTAGE VERTICAL

Fig. 14

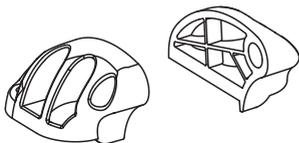
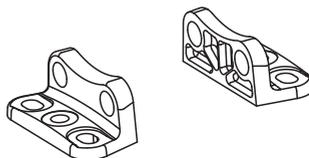


Fig. 15



### 9.3 - CONNEXION RAPIDE AVEC BOUTON DE DÉCROCHAGE INTÉGRÉ "ARP"

Cette connexion permet l'application pour les montages saillants et à coupole.

À différence de la connexion rapide au bâtis (**ARS**) introduite dans la dotation standard, le ARP présente un bouton (**Fig. 16 - Réf. 1**) pour le décrochage rapide dans les manœuvres d'urgence.

CODE	COULEUR	TYPE APPLICATION
1UA010	Noir	COUPOLE/LUCARNE (Application montage vertical)
1UA011	Blanc	
1UA012	Gris	

#### 9.3.1-FENETRES A COUPOLE (Fig. 16 ÷ 18, Fig. 10)

Suivre la procédure décrite au **par. 5.4** jusqu'à la **Fig. 42**, donc positionner correctement la connexion ARP sur le bâtis comme indiqué en **Fig. 17**.

Fig.16

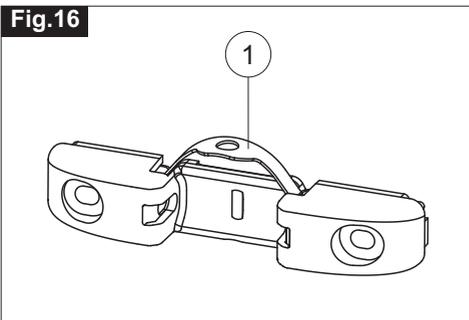
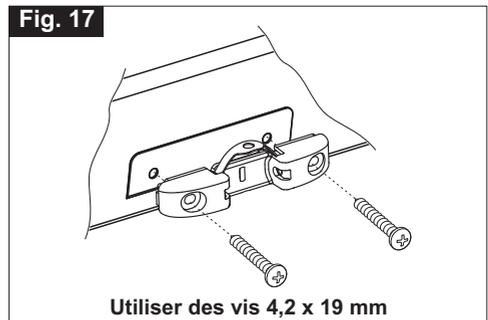


Fig. 17



### 9.3.2- MANOEUVRES D'EMERGENCE (Fig. 18)

Dans le cas où il soit nécessaire de fermer le bâti manuellement, par faute d'énergie électrique ou blocage du mécanisme, il faut suivre ces instructions:



**AVANT DE RÉALISER TOUT TYPE D'INTERVENTION SUR L'ACTIONNEUR ET SUR LE BÂTI IL EST OBLIGATOIRE DE SECTIONNER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE L'ACTIONNEUR ET PORTER EN POSITION "0" LES ÉVENTUELS INTERRUPTEURS DES DISPOSITIFS DE COMMANDE.**



**IL EST OBLIGATOIRE DE VERROUILLER L'INTERRUPTEUR GÉNÉRAL DU DISPOSITIF DE SECTIONNEMENT INSTALLÉ DANS LA LIGNE DE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE, POUR ÉVITER LE DÉMARRAGE NON ATTENDU; SI L'INTERRUPTEUR GÉNÉRAL N'EST PAS VERROUILLABLE, IL EST OBLIGATOIRE D'EXPOSER UN PLACARD AVEC INTERDICTION D'ACTIONNEMENT.**

- **Fig. 18-** Exercer une pression, sur le bouton (Réf. 1), pour débloquer le terminal chaîne, et permettre donc le décrochage de l'actionneur.



**SI ON N'ARRIVE PAS À REJOINDRE LE BOUTON ET RÉALISER LA MANÈVRE SURMENTIONNÉE, ENLEVER DEPUIS LES BRIDES DE CONNEXION AU BÂTI L'ACTIONNEUR EN DEVISSANT LES VIS APPROPRIÉES.**

**Fig. 18**

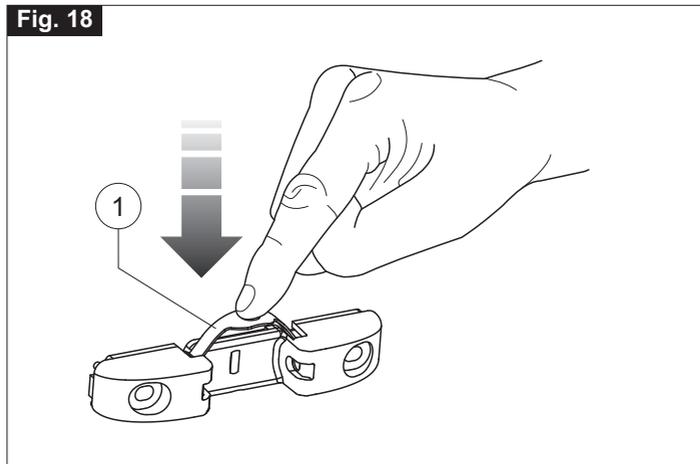


Fig. 19

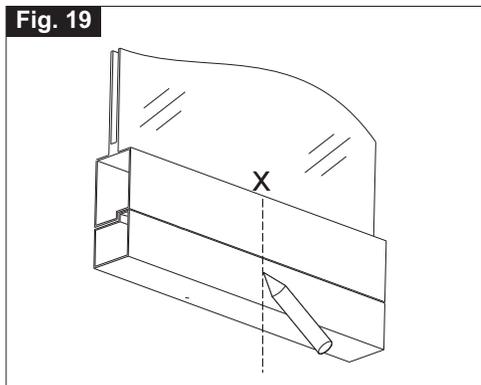


Fig. 20

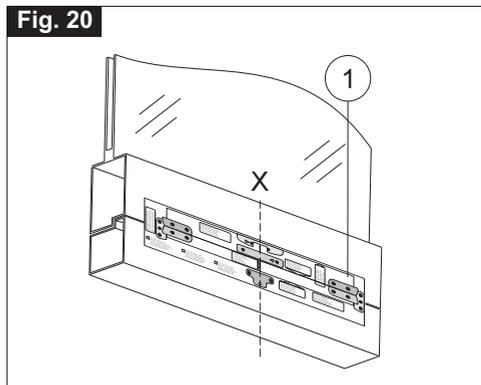


Fig. 21

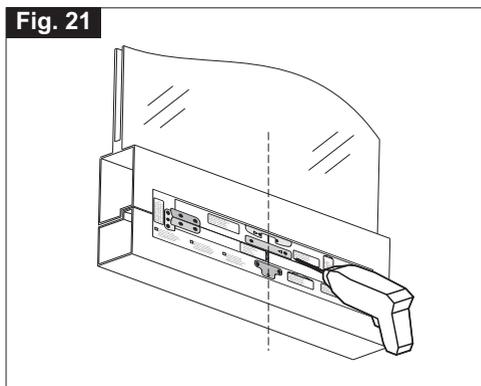


Fig. 22

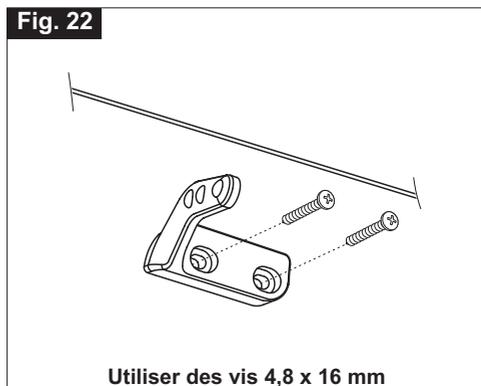


Fig. 23

● MARQUE ROUGE

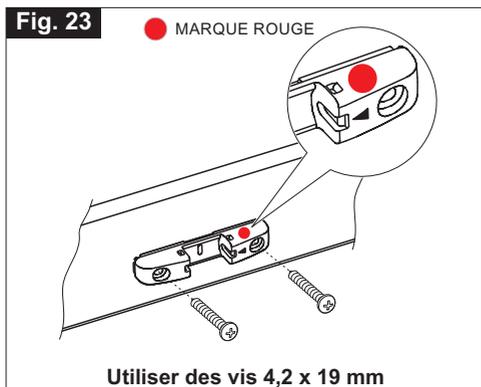


Fig. 24

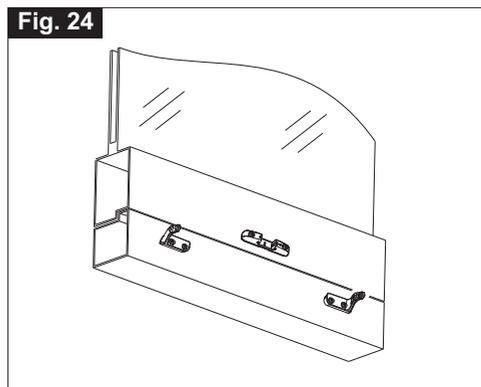


Fig. 25

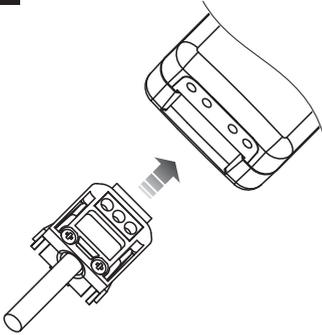


Fig. 26

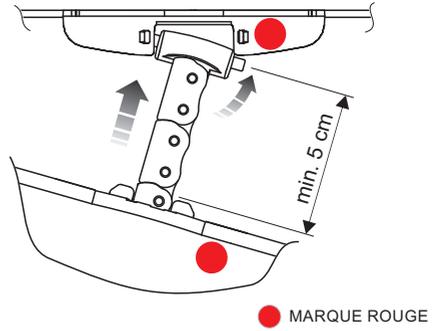


Fig. 27

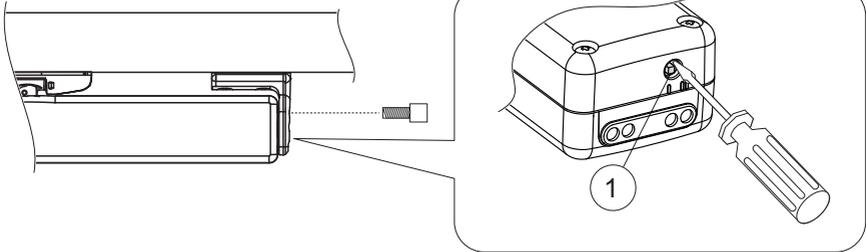


Fig. 28

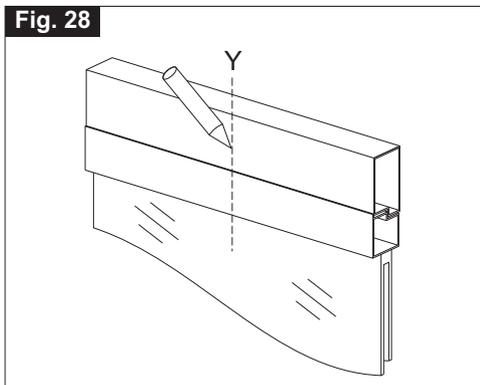


Fig. 29

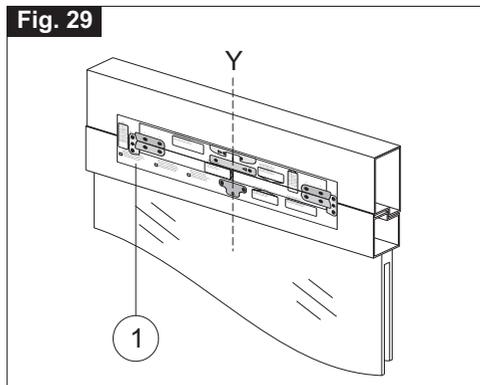


Fig. 30

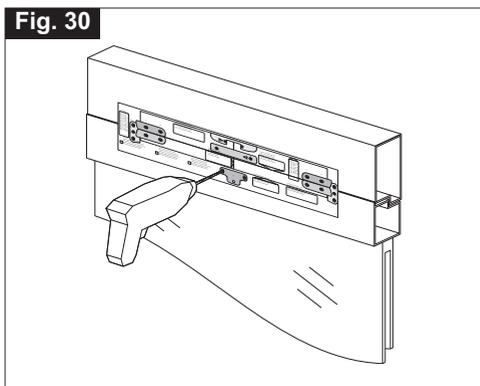


Fig. 31

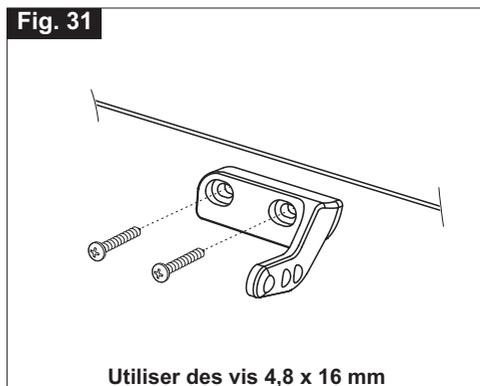


Fig. 32

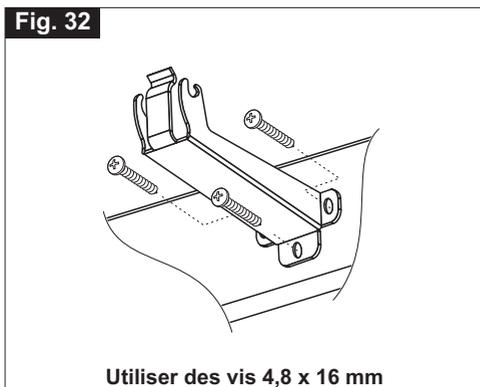


Fig. 33

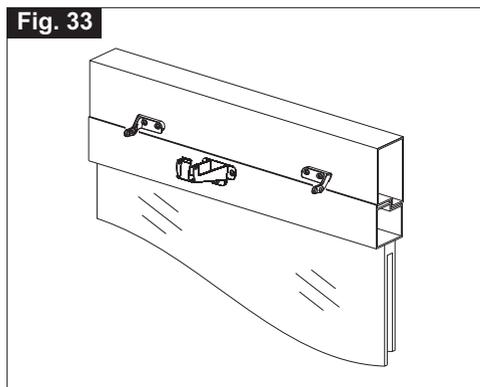


Fig. 34

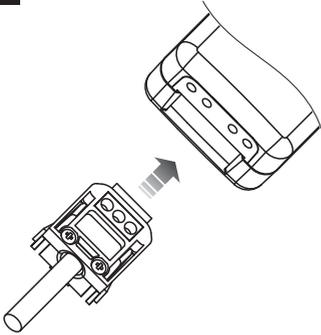


Fig. 35

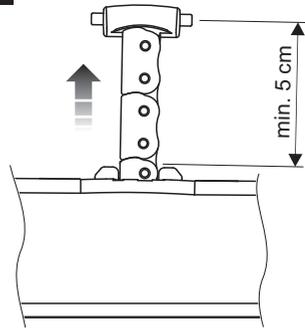


Fig. 36

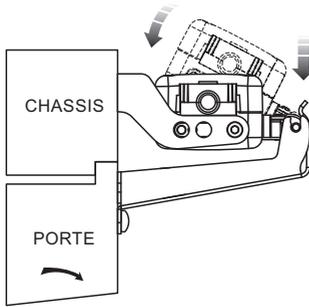


Fig. 37

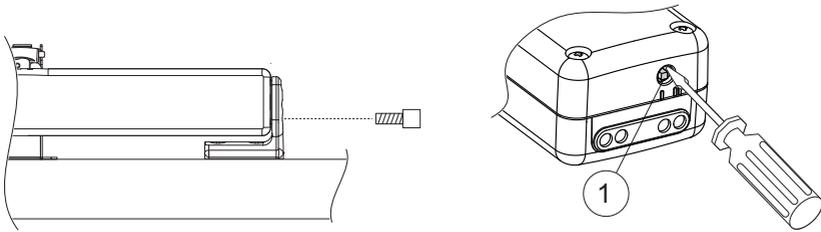


Fig. 38

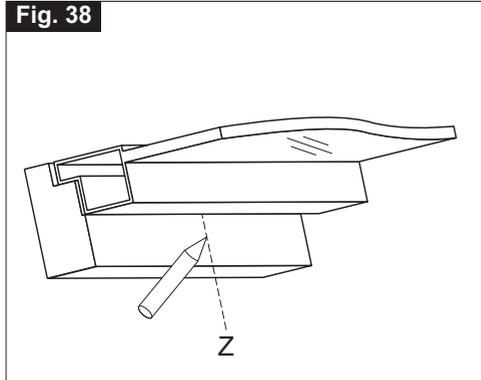


Fig. 39

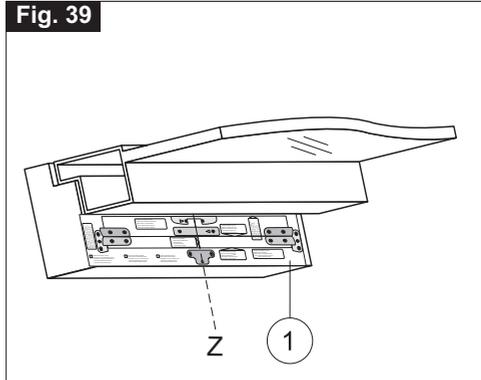


Fig. 40

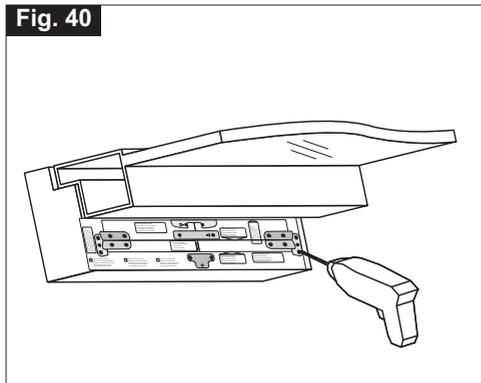


Fig. 41

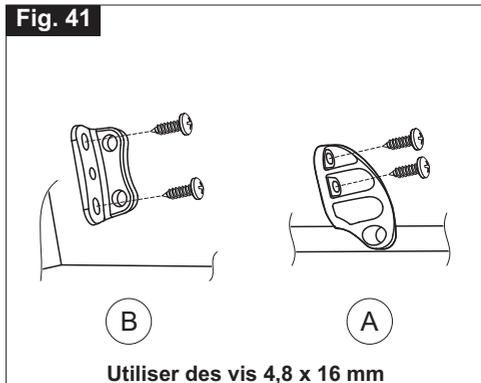


Fig. 42

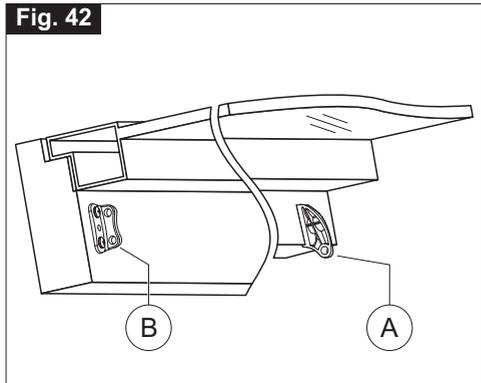


Fig. 43

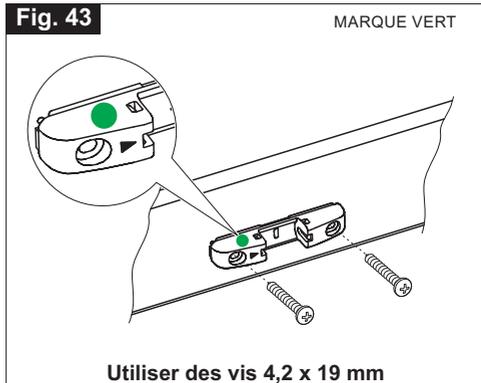
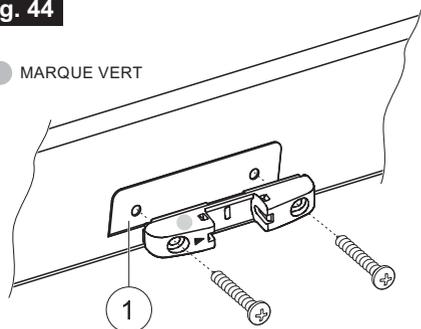


Fig. 44

● MARQUE VERT



Utiliser des vis 4,2 x 19 mm

Fig. 45

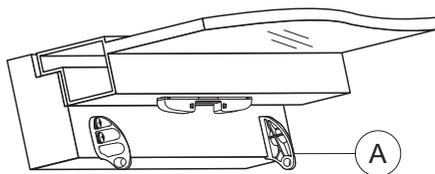


Fig. 46

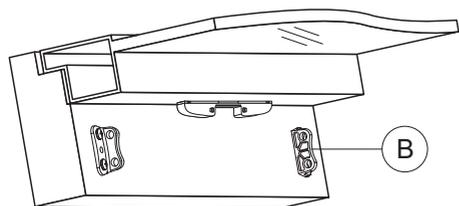


Fig. 47

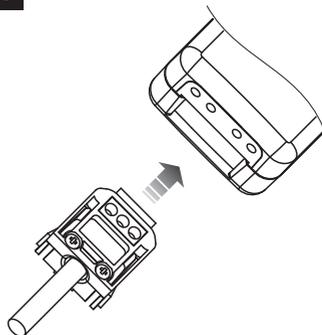


Fig. 48

● MARQUE VERT

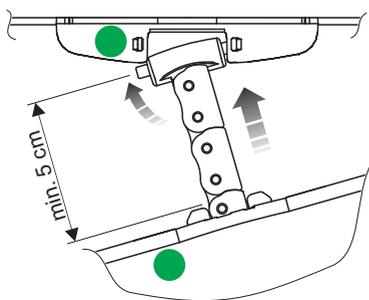


Fig. 49

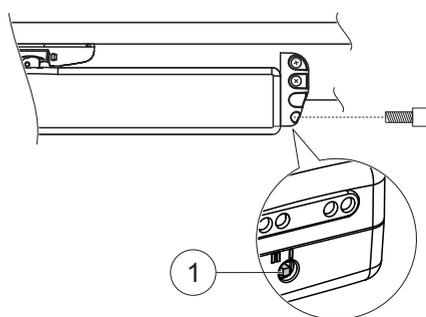
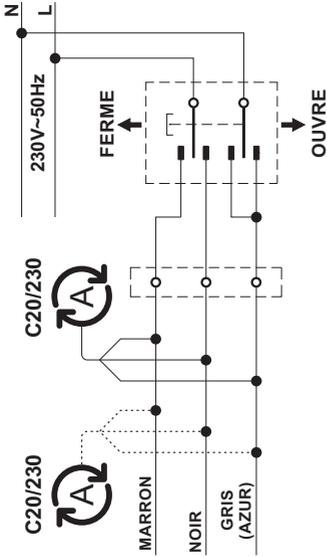
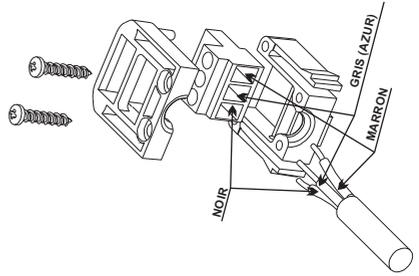


Schéma électrique

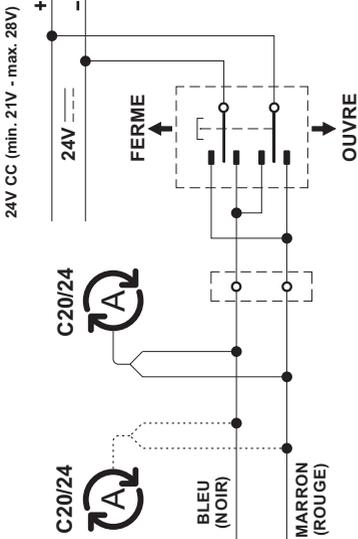
230 V



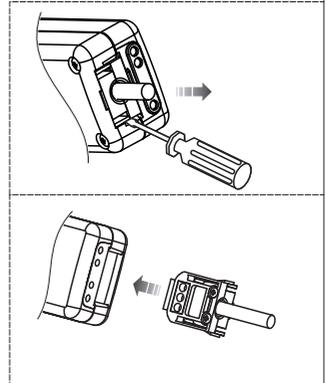
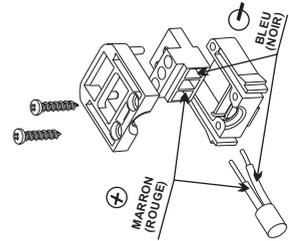
CE SYMBOLE IDENTIFIE L'ACTIONNEUR TOPP DANS LES SCHEMAS ELECTRIQUES.



24 V



CE SYMBOLE IDENTIFIE L'ACTIONNEUR TOPP DANS LES SCHEMAS ELECTRIQUES.







TOPP S.r.l.

Società a Socio Unico soggetta a direzione e coordinamento di 2 Plus 3 Holding S.p.a.

Via Galvani, 59 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia  
Tel. +39 0444 656700 - Fax +39 0444 656701

Info@topp.it - www.topp.it